VILLE DE MAUBEUGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par Isabelle TOUBEAUX

: 03.27.53.75.32

Réf. : VSF / IR / IT

Direction Générale des Services : DGA des Politiques Municipales :

DGA des Moyens généraux :

DGST:

Service des Ressources Humaines : Service des Marchés Publics :

Classeur 3^{ème} : Services Extérieurs :

Date de la convocation : 13 juin 2014

L'an deux mille quatorze

Le vingt juin à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de :

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS: PRESENTS: A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAVAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO -S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir : B MORIAME (pouvoir à JP COULON) - S SERHANI (pouvoir à N TAJDIRT) - MP ROPITAL (pouvoir à N MONTFORT)

EXCUSES:

ABSENTS: Denis DEJARDIN

Secrétaire de séance : Naëlle TAJDIRT

<u>OBJET N° 26</u>: Renouvellement de l'adhésion de la Ville de MAUBEUGE au Réseau Français des Villes Educatrices (R.F.V.E.) pour l'année 2014

A ce jour, le Réseau Français des Villes Educatrices est une association qui compte près de 120 communes et communautés de communes adhérentes, représentant près de 10 millions d'habitants sur tout le territoire.

L'échange d'expériences menées par d'autres collectivités présente un intérêt indéniable dans le cadre de la politique menée par la Ville en matière d'éducation.

C'est pourquoi la Ville de MAUBEUGE a décidé d'adhérer au R.F.V.E., par délibération N°111 du 28 juin 2002.

Il est proposé au Conseil Municipal:

• de renouveler cette adhésion fixée d'après le nombre d'habitants, et dont le montant de la cotisation 2014 prévue au budget s'élève à 220 €.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

• **AUTORISE** le renouvellement de l'adhésion de la Ville de MAUBEUGE au Réseau Français des Villes Educatrices (R.F.V.E.) pour l'année 2014, dont le montant de la cotisation prévue au budget, s'élève à 220 €.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY